

Rencontre avec les associations de protection de l'environnement – actualités « eau »

DREAL Pays de la Loire

30/01/2026

Actualités transversales

- **Conférence régionale de l'eau – 10/10/2025**

Lien vers présentations :

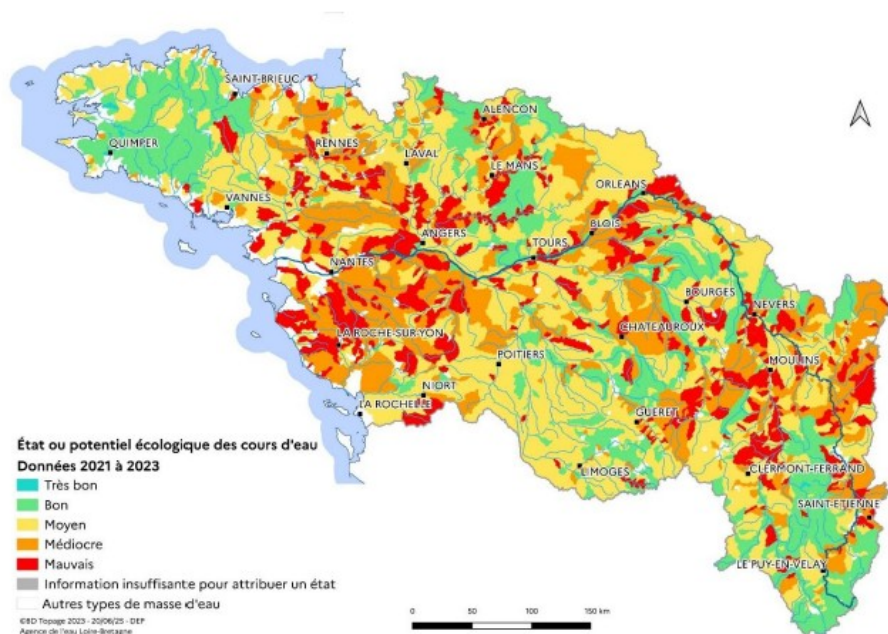
https://lifereverseau-paysdelaloire.fr/amplifier-la-gouvernance-regionale/#msdynmkt_trackingcontext=a463a4f8-2f71-4fe1-8cab-ac7ab1930200

- **Révision du SDAGE** en cours : début des travaux de la commission planification du comité de bassin en février

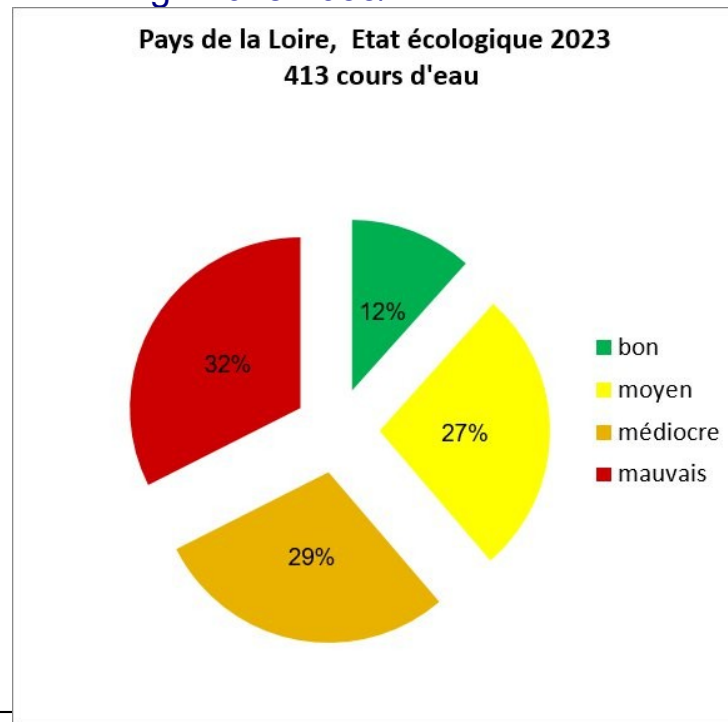
Etat des lieux 2025 : quel état écologique des cours d'eau ?

Données de l'état des lieux :

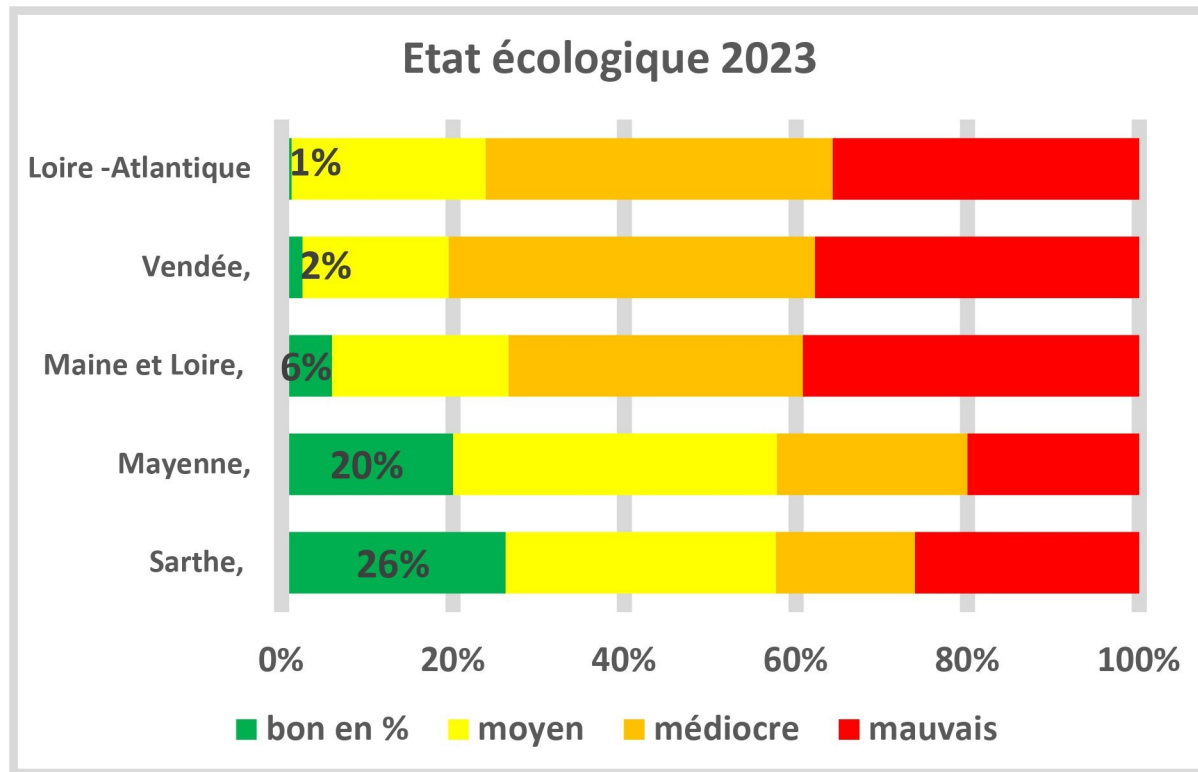
<https://www.eau-loire-bretagne.fr/sites/sdage-sage/home/projet-de-sdage-2028-2033/etat-des-lieux-2025-loire-bretagne.html>



Carte 37 : État écologique des cours d'eau 2023

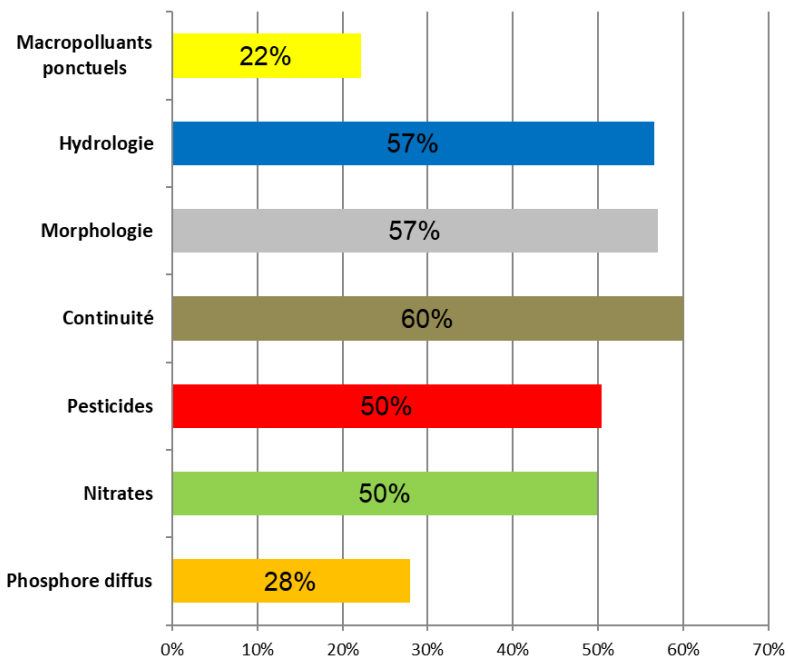


Etat des lieux 2025 (état écologique données 2021-2023)

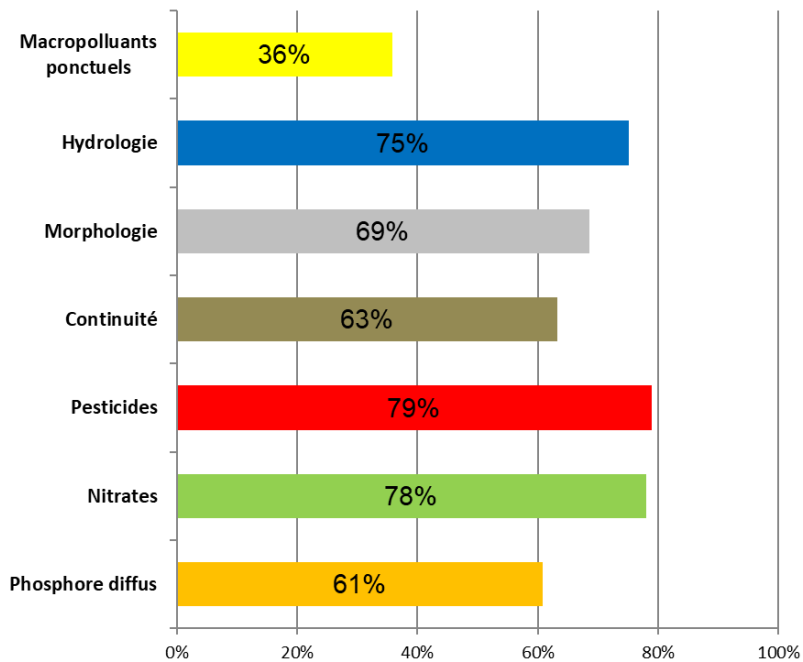


Etat des lieux 2025 : pressions sur les cours d'eau

Loire-Bretagne, Pressions significatives
1 886 cours d'eau



Pays-de-la-Loire, Pressions significatives
413 cours d'eau



Etat des lieux 2025 : éléments de contexte sur l'état écologique des cours d'eau



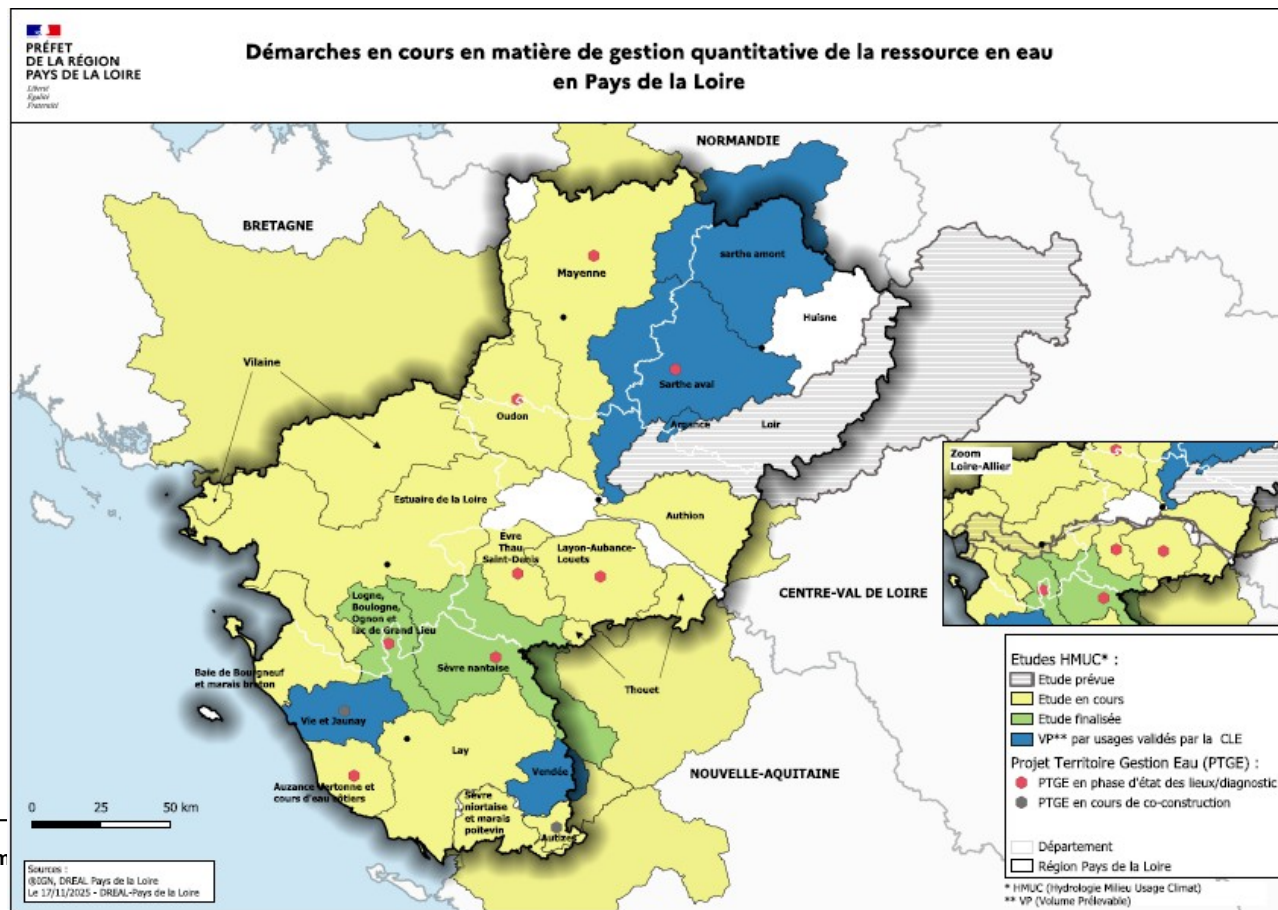
Etat des eaux : état écologique 2023 des cours d'eau

- **État écologique des cours d'eau – Évaluation 2023** (*données 2021-2023*)
- L'évaluation 2023 reflète l'influence d'une année humide (2021) suivie de deux années à étiages sévères (2022-2023).
 - Sur Pays de la Loire s'y ajoutent des épisodes pluvio-orageux intenses en 2021 et 2023 ayant pu entraîner des phénomènes d'érosion (accentués par la crise de l'élevage), colmatage et déversements de STEU.
- Ces conditions hydrologiques défavorables ont accentué les pressions sur les milieux aquatiques, en réduisant la dilution des substances et en limitant leur oxygénation
 - L'oxygène limitant a fortement impacté la vie aquatique, notamment les invertébrés sensibles aux successions d'assecs

Actualités « gestion quantitative » : Avancement HMUC/PTGE

7 territoires ayant voté des volumes prélevables suite à analyse HMUC (dont 5 avec la répartition par usage*) : Sarthe Amont*, Sarthe Aval*, Vie et Jaunay*, Vendée*, Grand Lieu, Sèvre Nantaise.

- 10 PTGE en cours et élaboration du programme d'actions du PTGE engagée sur : Vie&Jaunay, Grand Lieu, Sèvre Nantaise,...
- Enjeu/échanges en cours : validation des volumes prélevables par l'État, réalisation d'analyses socio-économiques, modalités de mise en œuvre des volumes prélevables (reprise des autorisations, trajectoire de convergence,...)



Actualités « pollutions diffuses »

- **FDR régionale captages de l'État pour 2025/2026** : choix de 8 captages pour avoir une approche coordonnée entre services + démonstrateurs territoriaux : 44 : Plessis Pas-Brunet à Nort-sur-Erdre (et La Chutenaie à Saffré en 2026) ; 49 : Les Thuyas à Candé-Vritz (et Ribou à Cholet en 2026) ; 53 : Vaubourgueil à Vimartin-sur-Orthe ; 72 : Pentvert à Saosnes et Les petites Ganches à Saint-Maixent ; 85 : Sainte Germaine à Luçon
+ actions régionales

Feuille de route captages 2025-2026



Ribou (49)

ZSCE : finaliser l'élaboration du programme d'actions

Actions phares :

- Capitaliser et valoriser la stratégie foncière et la dynamique de conversion à l'AB sur l'AAC en lien avec les filières

Les Thuyas à Candé Vritz (49)

ZSCE : finaliser l'élaboration du programme d'actions

Actions phares :

- Accompagner le projet d'étude prospective économique de la chambre d'agriculture sur l'impact de la suppression des molécules
- Parvenir à un protocole de transmission des données RPG d'un niveau intermédiaire

Plessis Pas Brunet à Nort sur Erdre (44)

ZSCE : suivi du programme d'actions

Actions phares :

- Accompagner le PAT de la communauté de communes pour encourager la localisation des contrats légumes en AB sur l'AAC
- Accompagner l'élaboration d'une stratégie foncière

La Chutenaie à Saffré (44)

ZSCE : bilan du programme d'actions

Actions phares :

- Bilan et capitalisation du PSE expérimental
- Accompagner l'ambition 0 pesticides d'ici 2040 portée par Atlantic'eau (projet Be Creative avec l'INRAE)
- Expérimentation du lien PAT/captage

Vaubourgueil (53)

ZSCE : suivi du programme d'actions

Actions phares :

- Accompagner le développement d'une filière bois-bocage
- Mener le retour d'expériences de la création du PSE privé
- Capitaliser et valoriser la stratégie foncière existante
- Travailler avec les filières pour accompagner le développement des cultures BNI prévu dans l'arrêté ZSCE

Sainte Germaine (85)

ZSCE : délimiter la ZPAAC et engager l'élaboration d'un programme d'actions

Actions phares :

- Accompagner l'élaboration d'un plan d'actions volontaire
- Accompagner la mise en œuvre d'outils type PSE, MAEC
- Travailler sur la transmission-installation
- Travailler avec les coopératives pour développer les cultures BNI

Les Petites Ganches (72)

ZSCE : analyser l'opportunité d'un programme d'actions

Actions phares :

- Accompagner les quelques exploitations majoritaires
- Accompagner la PRPDE dans son souhait de bénéficier du droit de préemption et dans l'élaboration d'une stratégie foncière

Pentvert (72)

ZSCE : re-délimiter la ZPAAC et analyser l'opportunité d'un programme d'actions en appui au plan d'actions volontaire

Actions phares :

- Travailler avec le groupe « prescripteurs » sur l'évolution des systèmes de production
- Accompagner la création du groupe Ecophyto
- Ouvrir les possibilités pour lever les freins à la contractualisation MAEC et accompagner un éventuel PSE
- Travailler sur l'installation et la transmission et accompagner une stratégie foncière
- Accompagner la structuration des syndicats



Des actions prioritaires à mener au niveau régional

- Travailler avec les **acteurs économiques** pour le développement de filières reposant sur des pratiques favorables à la qualité de l'eau (coopératives,...) et accompagner la mobilisation de l'AAP PRAAM (par Terrena, Agrial et la CAVAC par exemple)
- Mobiliser les **démarches territoriales de type PAT** (projet alimentaire territorial) en y intégrant l'enjeu captages
- Concernant les **enjeux fonciers** : mise en place d'un groupe de travail spécifique avec la SAFER
- Mobiliser une **communication** attractive présentant des cas concrets positifs d'exploitations agricoles accompagnées
- **Favoriser la contractualisation** des exploitations agricoles dans les MAEC Systèmes Grandes cultures proposées dans les AAC (ex : plafonds, MAEC à la parcelle...) – modalités partagées en CRAEC du 24/09/25
- Faire valoir auprès du niveau national la nécessité d'un **outil financier adapté** à la protection des captages (*« de type indemnité compensatoire au non usage de pesticides, en complément des aides de type MAEC, AB »*)

Actualités « pollutions diffuses »

- **Nitrates** : Révision des zones vulnérables en cours : webinaire d'information le 24/09 par la DREAL de bassin et données mises à disposition :
<https://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/revision-des-zones-vulnerables-suite-a-la-8e-a4948.html>

+ réunion de concertation régionale le 5/12/2025

Présentation annuelle du dispositif de suivi du PAR nitrates le 5/12/2025 :

<https://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/programme-d-actions-regional-nitrates-a4592.html>

En synthèse – enseignements apportés par les données « eau » 2024

- **Stabilité des valeurs en ESO** (notamment 15 % des points de prélèvements encore > 50mg/L) ;
- **Pour les valeurs en ESU :**
 - une situation qui s'améliore globalement entre 2019 et 2022, puis dégradation en 2023
 - En 2024, une situation qui s'améliore par rapport à 2023
 - Fluctuation interannuelle, mais pas de tendance nette et durable à l'amélioration
- **AEP :** stabilité du nombre de captages en ESO et en ESU au-dessus du seuil de 50mg/L (38 en 2024);
- **Captages prioritaires :**
 - ESU : situation similaire aux autres stations ;
 - ESO : situation très dégradée, stable ;
 - Encore beaucoup de captages prioritaires > 40mg/L (sup à 20% en ESU et 70 % en ESO).

Contexte climatique et agricole

- Une baisse des concentrations en 2024, mais globalement pas de signal fort sur les tendances sur 10 ans
- Un travail d'analyse statistique fin des données en cours par le CEREMA pour identifier des facteurs explicatifs (pluie, débit, sol, pratiques, etc.)

- ❖ les précipitations largement excédentaires, un hiver doux, et le manque d'ensoleillement en 2024 ont bousculé les calendriers de production
- ❖ Campagne marquée par une diminution des rendements, principalement pour les cultures d'hiver :
 - Mauvais à médiocre pour les céréales à paille et les oléo protéagineux par rapport à 2023,
 - bons pour maïs et prairies (quantitatif)